AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

LA QUESTION des Contrats collectifs du Travail

Elle a été examinée par la Fédération des Groupements commerciaux et professionnels du Nord et par l'Union Lilloise du commerce

Deux importantes reunions de la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord et de l'Union Lilloise du Commerce, ont eu lieu cette semaine, au Palais de la Bourse à Lille, sous la présidence de M. Christiaens, au cours desquelles ces deux questions ont été plus particulièrement traitées.

La presque totalité des Presidents des unions d'arrondissements et des Syndicats affiliés étaient presents.

Constitution d'une commission patronale pour la discussion des Contrats collectifs

Après les industriels, les commerçants employant du personnel sont à leur tour sollicités par les organisations d'employés d'avoir à signer des contrats collectifs.

Pour l'élaboration des clauses à inserer dans ces contrats, M. Christiaens estime que les syndicats commerciaux affiliés à la Fédération auraient interêt à constituer au sein de cet organisme une commission patronale qui serait chargée d'en discuter les modalités avec les délégués qualifiés du personnel. Afin de pouvoir mettre à la disposition des syndicats une documentation des plus utiles sur ce qui s'est fait ailleurs et leur permettre de négocier avec unité de méthodes et de vues, le Président indique qu'il s'est mis en rapport avec le Secrétariat de la 1re Région Economique, qui, en plein accord avec le Président Thiriez, a accepté, quand le besoin s'en ferait sentir, d'apporter à cette commission le précieux concours de ses conseils, de son appui et de sa documentation.

Avant d'aborder toute discussion, les commerçants intéressés saisiront la Fédération qui leur soumettra un projet de contrat type dont les conditions generales seront les mêmes pour les différentes professions.

Lorsque la discussion sera délicate, un collaborateur compétent pourra être adjoint aux dirigeants du Syndicat intéressé pour les seconder dans cette tâche.

Le Bureau de la Fédération, à l'unanimité, approuve l'initiative prise par son Président.

Les Présidents des Unions d'arrondissements et des syndicats sont désignés pour faire partie de cette commission

Congrès de Tourcoing

M. Odoux indique tout d'abord les dispositions prises par le Comité de l'Union de Tourcoing pour donner au prochain Congrès tout l'éclat nécessaire à son succès.

M. Christiaens rend compte ensuite des démarches qu'il a effectuées personnellement à ce sujet.

Le Congrès comprendra deux journées, la première étant spécialement réservée aux séances de travail.

En ce qui concerne l'Assemblée générale des Commerçants, le dimanche 22 novembre au matin, le Président est heureux d'informer ses collègues que M. Duhem, président de la Confédération, a accepté de la présider et que d'éminentes personnalités ont accepté d'y participer

Après lecture des vœux par les Présidents des Commissions et la présentation du rapport moral par M. Jean Goudaert, prendront successivement la parole, MM. Marescaux, député de Tourcoing, Thellier et Marchandeau, anciens ministres et Gignoux, président de la Confédération nationale du Patronat français.

Le banquet sera présidé par M. Louis Rollin, député, ancien Ministre et Président du Comité extra-parlementaire de défense du commerce de détail.

M. Christiaens invite les présidents des unions d'arrondissement et des syndicats à prendre, sans retard, leurs dispositions en vue d'avoir une participation très nombreuse de leurs groupements au Congrès de Tourcoing.

Le Bureau examine ensuite les questions qui seront portées à l'ordre du jour.

Augmentation du barême des Allocations familiales applicable à la « Section du commerce »

M. Lamoot, directeur de la Caisse Familiale Interprofessionnelle à laquelle la Section du Commerce est rattachée informe le Bureau que, pour répondre au désir manifesté par le Ministre du Travail, la Section générale de la Caisse Interprofessionnelle, en accord avec le Comité d'Entente des Caisses du Nord, a été amenée à adopter un nouveau barème dont l'augmentation n'est sensible qu'à partir du 3e enfant et importante seulement au 4e. M. Lamoot expose les raisons sérieuses qui ont motivé cette decision et demande aux représentants de la Section d'accepter le bareme propose par la Caisse.

La réponse des groupements devra être parvenue pour le 5 novembre

Comité départemental de surveillance des prix

M. Christiaens donne enfin à ses collègues des renseignements détaillés concernant la constitution, la composition, la répartition en Commissions et la méthode de travail du Comité départemental de surveillance des prix, créé en application de la loi du 19 août 1936 tendant à réprimer la hausse injustifiée des prix. Il indique qu'il a été désigné par les Membres de ce Comité pour présider la Commission des Boissons et M. Masson pour présider celle des produits vestimentaires.

Ces commissions se livrent à une étude extrêmement sérieuse, documentée et approfondie des dossiers qui leur sont soumis et dans ces conditions, les commerçants honnêtes ne doivent pas s'alarmer inutilement car, ne feront l'objet de poursuites que ceux qui ne pourraient justifier les hausses appliquées à leurs marchandises, cela ne peut donc être qu'une infime minorité.

M. Vantroost demande la parole pour exposer le point de vue de son syndicat dans la question de la hausse de la bière.

M. Ronse ne partage pas complètement l'avis de M. Vantroost.

Après avoir remercié M. Christiaens de son attitude impartiale à l'égard des débitants de boissons il déclare compter sur l'appui le plus complet de l'Union Lilloise et de la Fédération pour l'obtention de leur revendication essentielle : La Liberté commerciale.

M. Christiaens expose exactement quelle a été son attitude comme President de la Commission des boissons et promet à MM. Ronse et Vantroost le concours absolu des groupements commerciaux pour l'aboutissement de leur principale revendication.

En terminant, M. Christiaens, ayant fait valoir qu'étant donné ses occupations de plus en plus nombreuses, il lui serait impossible de rester plus longtemps à la Présidence de l'Union Lilloise du Commerce, sur les pressantes interventions de MM. Masson et Goudaert, et devant la manifestation unanime de confiance et de sympathie témoignées par les délégués présents, il consent provisoirement à son poste en raison des difficultés croissantes de l'heure en matière économique.

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 31. — Bœufs : Quartier derrière, 6 ; devant, 3.60 ; Aloyau, 8.50 ; Cuisses 6.30 ; Train entier, 7.05. — Veaux : 1re qualité, 9-50 ; 2e, 7.95 ; 3e, 6.95 ; Pan Guisseau, 8.70. — Moutons : 1re, 11.50 ; 2e, 9.45 ; 3e, 7.45 ; Gigots, 14 ; Carrés Parés, 17.50 ; Épaule, 8.50. — Porcs : 1re, 9.90 ; 2e, 8.85 , Filets, 9.50 ; Jambons, 8.65 ; Lard, 8. — Beurres : Laiteries Normandie, 11.65 ; Charente Poitou Touraine, 13 ; Malaxés Normandie, 10.50 ; Malaxés Bretagne, 10.25. — Œufs : Picardie et Normandie, 7.25 ; Bretagne, 5.70 ; Touraine Centre, 7.30 ; Conserves, 5.20 ; Outre-Mer, 4.70. — Fromages : Brie moyen, 1.70 ; Camembert Normandie, 2.10 ; Divers, 1.40 ; Lisieux, 3.90 ; Pont-L'Evêque, 2.35 ; Port Salut, 9.25 ; Gruyère et Comte, 10.65. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 14 ; Fermes, 11 ; Lapins, 8.05 ; Oies, 7 ; Poulets Nantais, 11.90 ; de Bresse, 14.90 ; Poules de Bretagne, 10.75. — Poissons : Barbues, 10 ; Bars, 21.50 ; Harengs français, 1.50 ; Homards vivants, 10.50 ; Langoustes vivantes, 18 ; Maquereaux français gros, 2 ; petits, 4.50; Merlans brillants, 5.50 ; Morues salées, 3; Raies, 3.75 ; Sardines salées Bretagne, 25; Fraîches, 30 ; Soles, 17.50 ; Huîtres Portugaises, 28.50 ; Moules Isigny, 0.85.

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE, 31. — **Clôture.** — Tendance soutenue. Ventes : 7.750 dont 3.750 au Call : Octobre, 172 ; novembre, 174.50 ; décembre, 176.25 ; janvier, 176.25 ; février, 178.50 ; mars, 180.25 ; avril, 181.25 ; mai, 182.75 ; juin, 184.25 ; juillet, 185.50; août, 185.50 ; septembre, 188.26.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Valenciennes, 31. — Cote officielle. — Sucres blanc, novembre 203.50 ; 3 déc. 204.50 ; farines 209 ; blés 142 ; seigles et escourgeons (sans affaires) ; avoines 110 les 100 kilos ; au 31 octobre, il y avait 15.225 sacs de sucre blanc aux entrepôts de Valenciennes.

A Valenciennes, 31. — Beurre 15 à 16 fr le k.; wufs 0,75 à 0,85 ; fromage blanc 2 à 2.50 le k. ; hollande 8 à 12 fr.; maroilé 6 à 8 fr. pièce ; camembert 2 à 2.25 pièce ; pommes de terre 0.55 à 0,75 le k.; oignons 1 à 1,25 le k.; épinards 2 à 2.50 le k.; carottes 0,75 à 1 fr. le k.; poireaux 1,25 à 2,25 la botte de 12 ; aulx 6 à 7 fr. le k.; céleri 1 à 1,50 le gros pied; choux fleurs 2 à 3 fr. pièce ; laitues 0,40 à 0,50 pièce ; jambons 28 à 32 fr. le k. ; lard 9 à 17 fr. le k.; tripes 5 à 5.50 le k.; pigeons 9 à 12 fr. couple ;poulets vivants 16 à 22 fr. pièce ; morts 15 à 16 fr. p.; poules vivantes 15 à 18 fr. pièce ; mortes 11 à 12 fr. le k.; lapins vivants 18 à 20 fr pièce ; morts 12 à 13 fr le k. ; canards vivants 14 à 15 fr. pièce ; morts 12 fr le k.; viande chevaline , contrefilet 15 à 17 fr. le k.; bifteack 14 à 15 fr le k.; cote pot au feu et jarret 2,50 à 3.50 le kilo.

A Cambrai, 31. — Beurre. 13 à 15 fr. le k. ; œufs. 0.55 p. ; pommes de terre, 0.65 à 0.75 le k. ; poules vivantes, 12 à 16 fr. ; lapins vivants, 7 à 12 fr. ; canards vivants, 12 à 18 fr. ; poules tuées, 14 à 20 fr. ; lapins tués, 8 à 15 fr. ; canards tués, 14 à 25 fr. pigeons tués, 4.50 à 5 fr. p. ; viande de bœuf : filet, 25 à 28 fr. ; gite à la noix, 10 fr. ; bifteack, 13 à 18 fr. le k. ; viande chevaline : filet et contrefilet, 24 fr. ; aloyau, 16 à 18 fr. ; pot-au-feu, 3 à 5 fr. le kilo.

Achat direct à la culture : Blé 72 k., 141 fr. les 100 k.; avoine, 108 fr.; escourgeon, 113 fr.; seigle, 120 fr. ; orge, 125 fr.; paille de blé, 1re qual, en balles, 240 fr. les 1.000 k. ; paille d'avoine, 210 fr. ; fourrage de treifle, 1re qualité en vrac, 280 fr. les 1.000 k. ; fourrage de luzerne, 1re qualité en balles, 300 fr. les 1.000 k. ; cossettes de chicorée, 116 fr. les 100 k. ; pommes deterre, 40 fr. les 100 kilos.

Vente à la culture : Son de froment 80 fr. les 100 k. ; tourteaux de lin, petit format, 109 fr. ; tourteaux de lin, grand format, 106 fr. ; tourteaux d'arachides, extra blanc, 99 fr. ; tourteaux de ricin. 4 1/2 44 fr. ; nitrate de soude synthétique 16, incoté ; sulfate d'ammoniaque 20-40, incoté.

Au Cateau, 31. — Beurre, 7.50 et 8 fr. la livre ; œufs, 0.75 et 0.80 p. ; fromage blanc frais du pays, 1.50 le k. ; pommes de terre, 0.65 le k. ; carottes et navets, 0.50 la botte ; choux rouges, 1 à 1.50 p. ; poulets, 12 à 25 fr. p. ; poules, 15 à 22 fr. p. ; canards, 18 à 20 fr. p. ; pigeons, 10 à 12 fr. le couple ; lapins, 8 à 20 fr. p. suivant force et poids.

Au Quesnoy, 30. — Beurre, 15 fr. le k. ; œufs, 0.60 p. ; formage blanc du pays, 1.50 le k., 1.25 la pinte ; boulettes de l'Avesnois, 1.75 à 2 fr. pièce.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DE LILLE, DU 31 OCTOBRE 1936

Avoine blanche et ou jaune 47 kilos, poids naturel Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Octobre, incoté ; novembre, 117 N. ; décembre, 118 N. ; 3 de novembre, 118.50 N. ; 3 de décembre, 119.50 N. ; 3 de janvier, 120 N.

Clôture. — Novembre, 117 ; décembre, 118 ; 3 de novembre, 118.50 ; 3 de décembre, 119.50 ; 3 de janvier, 120.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Maïs jaune et ou roux Indochine, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première cote. — Novembre, 100 V. ; novembre-décembre, 100 V. ; 4 de novembre, 102.50 N.

Dernière cote. — Novembre, 99 V. ; novembre-décembre, 97 A., 99 V. ; 4 de novembre, 102.50 N.

Clôture. — Novembre, 98.50 ; novembre-décembre, 98.50 ; 4 de novembre, 101 ; 4 premiers, 102 ; 4 de mars, 108.

Maïs jaune Maroc, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Orge Algérie Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Nitrate de Soude, 95%, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets fûts prêtés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Huile de Lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte sans taxe à la production.

Première cote. — Octobre, 228.75 A., 235 V. ; novembre, 231.25 A., 233.75 V. ; novembre-décembre, 231.25 A., 235 V. ; 4 de novembre, 235 A., 240 V. ; 4 premiers, 242.50 A., 245 V. ; 4 de mai, 253.75 A., 256.25 V.

Dernière cote. — Octobre, 232.50 F. ; novembre-décembre, 231.25 A., 235 V. ; 4 de novembre, 232.50 A., 235 V. ; 4 premiers, 242.50 A., 245 V. ; 4 de mai, 252.50 A., 256.25 V.

Clôture. — Novembre, 232.50 ; novembre-décembre, 233.75 ; 4 de novembre, 238.75 ; 4 premiers, 243.75 ; 4 de mai, 253.75.

Tourteaux de Lin départ usine au magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Octobre, 95.50 A., 98 V. ; novembre, 96 A. ; novembre-décembre, 96 A. ; 4 de novembre, 96.50 A., 98.50 V. ; 4 premiers, 97 A., 98 V. ; 4 de mai, 92 A., 93.50 V.

Dernière cote. — Octobre, 95 A., 98 V. ; novembre, 96 A., 98 V. ; novembre-décembre, 96.75 A., 98.25 V. ; 4 de novembre, 97.25 A., 98.50 V. ; 4 premiers, 97 A., 98 V.; 4 de mai, 92 A., 93.50 V.

Clôture. — Novembre, 97 ; novembre-décembre, 97.50 ; 4 de novembre, 98 ; 4 premiers, 97.50 ; 4 de mai, 92.75.

MARCHÉ DES COTONS

DU 31 OCTOBRE 1936

LE HAVRE. — Novembre, 350 ; décembre, 360 ; janvier, 361.50 ; février, 364 ; mars, 368 , avril, 368 ; mai, 372 ; juin, 372.50 ; juillet, 375.50 ; août, 374.50 ; septembre, 372.50 ; octobre 1937, 369.50. — **Baisse, 1 fr. 50**.

LIVERPOOL. — **Baisse, 3 pence.**

La plus haute Qualité caractérise le

DUBONNET

VIN TONIQUE AU QUINQUINA

Dubo Dubon Dubonnet

La **COMPAGNIE FRANÇAISE** 52, rue de Paris -- à LILLE --
informe sa nombreuse clientèle qu'elle n'a pas attendu les nouvelles lois sociales pour fermer le Dimanche et que le **repos dominical a toujours été respecté chez elle.**

MACHINES A LAVER
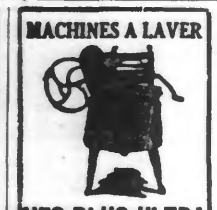
NEC PLUS ULTRA
69, rue Faidherbe, LILLE
coin de la Place de la gare

LAINES A TRICOTER
Echant. gratis. Rayons 21 B.P. 97, Tourcoing. 351

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU CUIVRE
2, square Morisson, LILLE (face rue et Hôpital Militaire). Tél. 49.54

LUSTRERIE MODERNE
LUSTRERIE DE STYLE
SES CUISINIÈRES MIXTES
SA SUCCULA 8.510 et 8.310
SON ALTERNA 8.111
Remise spéciale au comptant
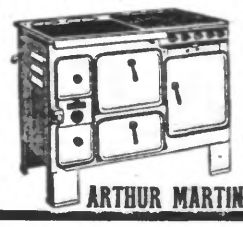
ARTHUR MARTIN
RÉCHAUDS
CUISINIÈRES
FOYERS
ARTHUR MARTIN
SA CHEMINÉE "ARIANE"
SON "SIMPLON" à récupération intégrale
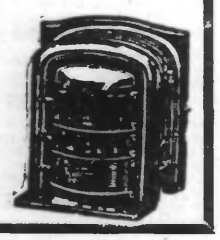
Voyez nos prix par mensualités

Les Hommes aussi ...

Eux aussi doivent avoir de bonnes et belles dents. C'est la sauvegarde de leur estomac, c'est une chance supplémentaire de plaire et de réussir. Recommandé aux fumeurs, le Dentol (eau, pâte, poudre, savon) est antiseptique et doué du plus agréable parfum. Créé d'après les travaux de Pasteur, il raffermit les gencives, purifie l'haleine, conserve les dents, leur donne une blancheur éclatante.
Le DENTOL se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et toutes les pharmacies.
Dentol
CADEAU : Pour recevoir gratuitement et franco un échantillon de DENTOL, il suffit d'envoyer à la Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, son adresse exacte et bien lisible, en y joignant la présente annonce du Réveil du Nord.
L. SERRE

l'HOMME à abattre

GRAND ROMAN CINÉMA PAR CHARLES ROBERT-DUMAS

— 29 —

Hilda, le cœur sautant de joie, le rose aux joues, l'âme rassurée, regagnait la rue Poussin par le metro. Au lieu de le quitter à « Michel-Ange », elle descendit à « Jasmin », station plus éloignée de son domicile.

Elle avait besoin de marcher, elle ne voulait pas rentrer... ; il lui fallait réfléchir encore.

« Comment me débarrasse, de Kurt ? » se demandait-elle.

Et des projets roulaient dans sa tête, tandis qu'à petits pas elle remontait l'avenue Mozart.

XIV

Ce même matin, Aime Raucourt pénétra vers huit heures et demie dans les locaux de la S. N., rue des Saussaies. Il passait à son bureau avant de se rendre rue Poussin, « histoire de voir s'il n'y avait rien de nouveau pour lui à la boutique ».

Il trouva sur sa table un pli cacnete : « Tiens, c'est du patron », se dit-il, en reconnaissant l'écriture de son Directeur. Il ouvrit l'enveloppe. Elle contenait la lettre anonyme expédiée la veille au soir par Kurt von Haidingen et une fiche sur laquelle le Directeur avait écrit au crayon :

« Inclus, lettre trouvée ce matin dans mon courrier. Aurais voulu vous en parler, mais pas le temps. Suis appelé à l'Intérieur. Voyez cela immédiatement et rendez-moi compte, dès votre retour »

— Léonard !... Mathieu ! cria le commissaire, la tête passée dans l'entrebâillement de la porte qui donnait sur la « salle des inspecteurs ». Frusquez-vous, les gars ! On file ! Dans une minute !... Voiture !... Ça presse ! Attendez-moi en bas !

— On y va, patron !

Un bruit de semelles dans la piece voisine : le départ brusqué des deux hommes.

Debout pres de la fenetre, le commissaire examinait avec soin les indications postales figurant sur l'enveloppe : cachets du bureau expéditeur et du bureau distributeur ; il étudiait l'écriture et la redaction de la denonciation lancée, la veille, par cet « ami de la police ».

« Hum ! fit-il pensif, on va bien voir ». Il remit la lettre dans son enveloppe l'empocha et descendit prestement l'escalier.

Un quart d'heure après. Raucourt s'arrêtait devant la porte de l'appartement de Seubert, 23 ter, rue Agar. Sur un signe de lui les deux inspecteurs s'effacèrent, plaques contre le mur, sur le palier, défilés aux vues. Le commissaire frappa. On entendit des pas s'approcher ; de l'intérieur, une voix demanda :

— Qui est là ?

— M. Seubert ? interrogea Raucourt C'est bien ici ?... Un télégramme pour vous.

Un verrou fut tiré, puis une clé vira dans la serrure : la porte bâilla à peine : une main se tendit

— Allons-y ! A la dure ! commanda le commissaire.

Une poussée brutale contre l'huis, et les trois hommes déboulèrent dans la pièce.

Seubert, en chemise de nuit crasseuse, embue de sueur aux aisselles, fut ceinture en une seconde Mathieu lui ramenait les bras en arrière. Raucourt l'empoignait à la gorge. Léonard fermait soigneusement la porte. Ecartant les jambes comme un marin sur le pont d'un navire, il s'y appuya à plat dos, la barra de la masse robuste de son corps.

— Au secours ! hurla l'Allemand Au ..

Il n'eut pas le temps d'achever. La main du commissaire se plaqua en bâillon sur sa bouche lippue.

— Ferme ça !... Et expliquons-nous !... Police !... Commissaire Raucourt, de la Sûreté Nationale !

Les yeux de Seubert viraient, effarés, ahuris, dans leurs orbites.

— Où est-il ? questionna Raucourt Oui, ne fais pas l'idiot ! Où est ton copain ?... Le Gletzinger !... Allez, ouste ! réponds !...

— Sais pas ! Plus ici ! Parti ! chevrota indistinctement l'autre sous les doigts bloquant ses lèvres.

— On va bien voir !.. Veille dessus, Mathieu !

Le commissaire, abandonnant Seubert, s'élança vers la chambre voisine. Il l'inspecta d'un regard rapide : « Personne ! » Il s'approcha du lit de sangle, le bouscula d'un coup de pied, marcha vers le fond de la pièce et, d'un geste prompt, tira le rideau à fleurs de la penderie. « Personne ! », répéta-t-il.

Il sortit, gagna la cuisine, les water, puis revint se planter devant l'Allemand

— Lâche-le ! ordonna-t-il à Mathieu

Seubert, les bras libérés, exécuta quelques mouvements, fit jouer ses coudes comme pour s'assurer du fonctionnement intact de ses jointures.

— Il est fort, cet homme ! apprécia-t-il en dodelinant sa tête de hyène au front fuyant, aux yeux serviles. Très fort !... J'ai cru qu'il m'avait cassé !

Il souriait maintenant, bon bougre plat, l'air très rassuré, avec un regard en coulisse à l'adresse de Raucourt.

— Fais pas le Jacques ! conseilla rudement celui-ci. Habille-toi, au trot !

Tandis que le mouchard nitlerien exhibait sa débilité, coulait ses jambes en flûte dans un caleçon douteux, découvrait pour changer de chemise un torse boutonneux, maigrelet, où saillaient côtes et échine :

— Tu parles d'un costaud ! ricana Léonard, toujours debout contre la porte.

— Tout du beau gosse ! renchérit Mathieu.

— Grouille-toi ! lançait Raucourt... Et maintenant, tes papiers ?

Seubert passait ses bretelles, il s'approcha .

— Je voudrais dire à monsieur le Commissaire quelque chose en particulier.

— Inutile, tu peux parler devant eux.

— Non, il vaudrait mieux pas, je crois. Monsieur le Commissaire me permet-il ?...

Il se haussa sur la pointe de ses chaussettes trouées aux orteils et souffla quelques mots très bas à l'oreille de Raucourt.

— Bon ! Alors, ça va ! répliqua ce dernier sur un ton moins rogue.

Il se tourna vers les inspecteurs :

— Vous pouvez filer d'ici, déclara-t-il. Toi, Léonard, attends-moi en bas. Toi, Mathieu, rentre à la « boutique ». Si le « patron » me demande, tu lui diras que je compte rentrer d'ici une petite heure. J'ai à causer avec monsieur Léonard et Mathieu se retirèrent.

Raucourt commanda à Seubert :

— Toi, va boucler la porte ! Et reviens t'asseoir ici, en face de moi !.. Bon !... A nous deux maintenant ! Tu disais donc que tu étais prêt à te « mettre à table ». Vas-y ! Je t'écoute... Est-ce que tu fumes ?... Une cigarette ? Non ?... Mais moi.. tu permets, hein ?

Assis à califourchon sur une chaise, le commissaire blaguait, aimable. Seuert se précipita une boite d'allumettes à la main. L'échine basse, avec des mouvements de larbin obséquieux, il présentait du feu à son interlocuteur.

— Alors ? Tu jaspines ? demanda celui-ci en lui lâchant une bouffée de «caporal» sous le nez

— Oui, oui. Je suis le serviteur dévoué de monsieur le Commissaire.

Et Seubert commença. Il fournit d'abord le peu de renseignements qu'il savait sur Gletzinger et sur les motifs de sa présence à Paris.

— Tu me bourres le crâne, salopard ! menaçait Raucourt. Tu en sais plus que ça !

— Non, non ! protestait l'autre, la main sur le cœur, les yeux onctueux, clos à demi. Je le jure à monsieur le Commissaire. Rien de plus !... Rien de plus !... Pauvre Seubert !... Tu dis tout ... et on ne te croit pas... Pauvre Seubert !

— Assez de pleurnicheries !... Où se trouve Gletzinger en ce moment ?... Allez ! dégoise !

Il menaça... Questions et réponses se croisèrent. Raucourt eut beau mener serré l'interrogatoire, il finit par se convaincre de l'inutilité de son insistance et de la bonne foi de son interlocuteur : « Je perds mon temps à toujours tourner dans le même cercle. Il ne sait rien de plus touchant le Gletzinger, c'est évident ».

Il ordonna d'un ton rude :

— Du reste maintenant !... Ce que tu fiches ici ? Et pour qui tu travailles ?

— Ah, là, monsieur le Commissaire sera content... Je sais beaucoup ! et je dirai beaucoup !

— Je veux tout !

(A suivre).

Bientôt à Lille au CAMÉO du même auteur Les LOUPS entre eux